



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Élection à la présidence de la Commission

Procès-verbaux des séances du 23 novembre 2017

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 3854-20171128

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE JEUDI 23 NOVEMBRE 2017	1
ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE	1
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 23 NOVEMBRE 2017	3
ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE	3

Première séance, le jeudi 23 novembre 2017

Mandat : Élection à la présidence de la Commission

Membres présents :

- M. Auger (Champlain)
- M. Boucher (Ungava)
- M. Huot (Vanier-Les Rivières)
- M. Jolin-Barrette (Borduas)
- M. Marceau (Rousseau)
- M. Merlini (La Prairie)
- M. Reid (Orford)
- M. Rousselle (Vimont)

Autre député présent :

- M. Ouimet (Marquette), vice-président de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 49, M. Ouimet (Marquette) déclare la séance ouverte.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

M. Rousselle (Vimont) propose :

QUE M. Auger (Champlain) soit élu président de la Commission des institutions.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix des membres de chaque groupe parlementaire.

À 12 h 51, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Carolyne Paquette

Pierre Michel Auger

CP/vb

Québec, le 23 novembre 2017

Deuxième séance, le jeudi 23 novembre 2017

Mandat : Élection à la présidence de la Commission

Membres présents :

M. Auger (Champlain)
M^{me} Hivon (Joliette)
M. Huot (Vanier-Les Rivières)
M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) en remplacement de M^{me} Roy (Montarville)
M. Rousselle (Vimont)

Autres députés présents :

M. Bérubé (Matane-Matapédia)
M. Ouimet (Marquette), vice-président de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte Lafontaine de l'hôtel du Parlement.

À 17 h 34, M. Ouimet (Marquette) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) de remplacer M^{me} Roy (Montarville).

Il est convenu de permettre à M. Bérubé (Matane-Matapédia) de participer à la séance.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

M. Rousselle (Vimont) propose :

QUE M. Auger (Champlain) soit élu président de la Commission des institutions.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Auger (Champlain) élu président de la Commission des institutions.

Une discussion s'engage.

À 17 h 38, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 28 novembre 2017, à 10 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Carolyne Paquette

Pierre-Michel Auger

CP/vb

Québec, le 23 novembre 2017